



VILLE
de
Calais

Natacha Bouchart
Maire de Calais
Présidente Grand Calais Terres & Mers
Vice-Présidente Région Hauts-de-France

A

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du Pas-de-Calais

13 MARS 2023

DESTOCK FRESH CUSTOMS LOGISTICS
Monsieur GUERMEUR Patrick
Port 5410
Route de la Maison Blanche
59279 Loon-Plage

Direction Générale des Services Techniques
Département Environnement
Service : Hygiène et Salubrité
Tél. : 03.21.46.63.37
Fax : 03.21.46.62.09
Courriel : hygiene-salubrite@mairie-calais.fr

Affaire suivie par : Benjamin THIAULT
Vos références :
Références à rappeler : BT/DD

Courrier n° : 420

Calais, le 2 mars 2023

Kolok n° : 22/2266

Objet : Avis sur la remise en état des parcelles CN0156 & 0045 à Calais, en cas d'arrêt définitif.

Monsieur,

Votre société, DESTOCK FRESH CUSTOMS LOGISTICS, souhaite déposer un dossier d'autorisation d'exploiter auprès des autorités compétentes pour votre futur bâtiment de stockage (parcelles cadastrées CN 0156 & 0045 à Calais), soumis au régime des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Par courrier en date du 8 février 2023, réceptionné le 10 février 2023, et conformément à l'article D181-15-2 du Code de l'Environnement, vous sollicitez l'avis de la Ville de Calais sur la remise en état du site en cas d'arrêt définitif de l'installation.

J'ai bien noté que votre société s'engage à remettre en état le site après l'arrêt définitif de ses activités et à assurer la mise en sécurité conformément à l'article R.512-39-1 du Code de l'Environnement, de façon à être compatible avec les usages prévus par les documents d'urbanisme.

Ce terrain est situé dans la zone 1AUe du Plan Local d'Urbanisme en vigueur, dédiée aux activités industrielles, commerciales et artisanales. Aussi, je n'ai pas d'autre observation particulière à formuler sur la remise en état du site en cas de cessation d'activité.

Néanmoins, je vous rappelle l'obligation d'informer le préfet de la date d'arrêt définitif des installations trois mois au moins avant celle-ci, et de transmettre un mémoire précisant les mesures prévues pour assurer la mise en sécurité du site.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

